

se retrouver ouvriers comme devant. On entend des hurlements de femmes, des jeunes filles sont renversées, frappées, piétinées. On emporte des hommes dont le front est fendu.

### Le Guet-Apens de la Porte de Flandre

Sauf quelques incidents en cours de parcours, nous relations d'autre part, la manifestation se serait en somme déroulée sans la police n'aurait tenu à avoir sa journée.

Il lui fallait bien prendre sa revanche du supplément de travail qui lui occasionnait les grèves actuelles. Il fallait bien aussi que M. Lepine démontre qu'aucune manifestation ne pouvait avoir lieu sans même les agents et travailleurs.

Des la sortie de la caserne, avec plusieurs confrères, nous avons eu la sensation très nette qu'un guet-apens était tendu à la porte de Flandre par les chefs de la police.

La tête de quelques groupes se trouvait à ce moment un drapeau rouge et le drapeau noir de la Jeunesse Révolutionnaire.

Puisqu'on ne voulait pas les voir déployer sur le parcours, il était alors simple, avant même la sortie du cimetière, d'en faire la remarque et, au besoin, de faire connaître qu'on ne les tolérerait pas dans la rue.

Et ce n'est qu'à la porte de Flandre, endroit où on avait massé un régiment de dragons, un escadron de gardes municipaux et un barrage formidable d'agents qui brusquement, sans pourparlers, après trois sommations faites coup sur coup, et avant même que la dernière ne soit terminée, que la nuée des sauvages policiers d'abord, puis la troupe des dragons et gardes municipaux, ensuite, se jetèrent sur une foule absolument désarmée.

Je vis également, entre beaucoup d'autres, un agent complètement hors de lui, passer devant moi, le sabre en avant, à la hauteur de la poitrine et se ruer sur un malheureux en train de causer sous le pont de Flandre avec un petit marchand dont l'éventaire était établi sur une chaise.

Africain de manie à sa guise une discipline de fer contre les « fortes têtes » qui lui sont livrés.

C'est à l'île d'Oléron, aux compagnies de discipline, que Georges Lemaitre sera envoyé dans quelques jours. Cet ouvrier tisseur travaillait, après son départ pour le régiment, dans le Nord à Valenciennes-sur-Duile, où il était syndiqué et membre du Parti socialiste.

On sait qu'il y avait là, tout près d'un, un civil qui protesta et exigea que ces propos fussent répétés aux autorités militaires — un ancien soudard à face renfrognée, une brute républicaine qui se fait gloire d'avoir la cervelle d'Alibonnet et la conscience de Judas.

Le lieutenant-colonel est plus méprisante encore et plus bête cent fois. Un chef intelligent et probe aurait commencé par témoigner son mépris au soldat infâme qui, sous les suggestions de la peur, avait agi comme un traître.

Les travailleurs qui accomplissent leur service militaire savent donc à quoi s'en tenir avant de partir pour la meritaille et les honneurs au temps des vieilles bombardes. Et c'est pour cela qu'ils ont servi sous ses ordres, nous disons nettement ceci : « Tenez votre langue. Faites sans dire ».

Le camarade Leduc a été mis en liberté provisoire. Le scandale de son arrestation et de son incarcération était vraiment trop grand pour qu'on pût le prolonger davantage.

On l'a compris, en haut lieu. On l'a compris surtout quand on a vu la dernière élan de solidarité, de sympathie et de protestation qui est subitement et unanimement sorti du Syndicat National et de la Fédération des Mécaniciens en faveur du camarade Leduc.

Cette mise en liberté n'est donc pas un cadeau fait à la justice des magistrats, ni à la bienveillance des procureurs, ni à quelques protestations de la presse dont la politique ou le mercantilisme n'ont pas encore oublié tout sens d'équité.

On a compris que, alors que tous les rangs du prolétariat de la voie ferrée sont surchauffés de cette électricité particulière qui produit un mécontentement général, l'emprisonnement du camarade Leduc pourrait être cette étincelle imprévue qui précipiterait les catastrophes et provoquerait les explosions.

On a compris, en haut lieu. On l'a compris surtout quand on a vu la dernière élan de solidarité, de sympathie et de protestation qui est subitement et unanimement sorti du Syndicat National et de la Fédération des Mécaniciens en faveur du camarade Leduc.

## LA PROPOS D'UNE GRÈVE

# Les Serruriers et leurs Travaux

### Les Difficultés de l'Apprentissage.

#### Compagnons d'ateliers et Compagnons de ville.

Cette grève des serruriers qui dure depuis cinq semaines a surpris par sa ténacité les savants prophètes en économie politique. Ils refusaient de croire à la possibilité d'un mouvement durable, en une corporation qui boudait l'organisation syndicale. Car la Chambre syndicale des serruriers — qui compte aujourd'hui huit mille membres — était numériquement assez faible pour que la défection de grève, pour que l'abandon des charniers fût assuré de Paris ne travaillerait aujourd'hui il fallait vraiment la nécessité d'une action immédiate, appuyée à toute la corporation. Ce sont les conditions de travail qui ont motivé ce soulèvement enthousiaste que nous voudrions rappeler brièvement.

L'apprentissage à Paris dure trois ans. L'apprenti ne reçoit aucun salaire. Les usages veulent que l'élève serrurier, une fois qu'il a terminé ses travaux de forge, d'ajustage, de ferrage, apprenne aussi les travaux de ménage, car les courses, les commissions, les différentes besognes ménagères entrent dans ses attributions. Et à seize ans, l'apprentissage est terminé, en principe. La grande difficulté pour lui sera de trouver à employer. Car, dans les ateliers de serrurerie où les machines-outils à grande vitesse sont d'un maniement si dangereux, la « senne d'ouvriers qui ne comptent pas encore dix-huit ans est interdite. Ces deux années d'attente sont très pénibles au jeune serrurier. Il travaille par intermittence, moyennant de bas salaires qui le découragent : 0 fr. 25 à 0 fr. 35 ; très rarement 0 fr. 40. A 18 ans, il est employé à « frapper à devant », à « tenir derrière », travaux très durs qui ne lui permettent guère de compléter son instruction professionnelle. Il ne travaille régulièrement qu'un retour du régiment.

Les deux catégories d'Ouvriers. Les ouvriers serruriers se classent en deux catégories : les compagnons d'ateliers, qui construisent les pièces métalliques ; balcons, veranda, grilles, etc. ; les compagnons de ville qui font les applications des ferrures sur les bois. Les premiers sont essentiellement sédentaires ; les seconds sont ambulants. Les compagnons d'ateliers travaillent aux machines-outils, non protégés naturellement, en dépit des lois, règlements, décrets et autres textes pompeux. Ces machines, poinçonneuses, cisailles, etc., sont toujours surchargées de pièces à ouvrir qui obstruent les passages, gênent les ouvriers, provoquent des accidents ; les camarades du bureau syndical évaluent à 45 pour cent le nombre des compagnons blessés par les machines. Les ateliers sont généralement exigus, mal aérés ; le sol est couvert d'une couche épaisse de poussières métalliques qui rouillent les arrosages fréquents et qui, séchés, s'élevaient sous les pas, saupoudraient les ouvriers.

Le transport des sept ou sept compagnons sur les épaules de six ou sept effectives, marchant au pas rythmé — nécessite une grande dépense de force physique. Le travail en ateliers dure six heures en principe, mais il se prolonge durant onze et douze heures les jours de « presse ».

Le compagnon de ville, chaque matin, passe à l'ordre, c'est-à-dire qu'il se rend à l'atelier pour recevoir la liste des travaux à exécuter dans les immeubles. Il promène sa boîte d'outils dont le poids est de 15 kilos, auquel il faut ajouter le poids des pièces à poser au cours de la tournée : verrous, serrures, targettes, etc. On lui demande une tenue particulièrement correcte. Dans sa boîte, il n'oublie pas de placer les chaussons réglementaires, car un ouvrier-serrurier admis à travailler dans les salons d'un hôtel particulier n'y pénètre point avec ses gros brodequins. Dès le seuil, les chaussons du serrurier inquiètent le personnel domestique.

« Vous avez vos chaussons ? » demande le concierge. Et le valet de chambre répète la question. Et ne ferait pas bon d'être à la place d'un serrurier qui aurait oublié ses chaussons... Quel scandale !

Compagnons d'ateliers et compagnons de ville se sont mis en grève parce qu'ils estiment que leurs salaires ne sont plus suffisants pour leur permettre de vivre à Paris et ne rémunèrent plus leurs connaissances techniques.

Notre métier demande un très long apprentissage, déclarent-ils, on exige de nous la connaissance de la forge, de l'ajustage, du ferrage et même, dans certaines maisons, du levage. Il nous faut savoir faire la rampe et le store. Quelquefois aussi, on veut que nous sachions lire le tracé.

« N'est-il pas naturel qu'ouvriers qualifiés nous demandions des salaires semblables à ceux qu'ont obtenus nos camarades des autres corporations du Bâtiment ? » Cinq semaines de lentes n'ont pas diminué le courage des serruriers qui savent bien que leur cohésion, leur assurance la victoire.

« Nous avons reçu pour les serruriers en grève : Un confrère... 20 ; Un petit patron, L. L. ... 10 ; Collecte, société des facteurs de pianos, par le citoyen Pépin (liste 3.472)... 9 25 ; Ouvriers de la maison Comier et Delepierre, par le camarade Prigent... 15 75 »

Mariage avait pu s'enfuir. Il a été arrêté hier matin, chez sa mère, rue d'Hauteville. M. Andréux, commissaire de police du quartier Saint-Ambroise, l'a envoyé au dépôt.

Une perquisition faite rue d'Hauteville, a amené la découverte d'un poignard dont la lame était gainée d'un bouchon de liège. De plus, on a trouvé un trousseau de fausses clefs, deux rossignols et un paquet de valves de bicyclettes qui avaient été dérobées par Mariage à son ancien patron.

Mariage étant en congé de convalescence répondra de son crime devant la justice civile.

Depuis cette époque, il a été remis à M. Barat, juge d'instruction chargé de l'affaire, des certificats en règle des médecins de Brezennou, des docteurs Parisot, Lecomte, Berthoin qui avaient soigné l'enfant. Tous ont déclaré que l'enfant, atteint de dégénérescence physique et morale, relevait de la pathologie mentale.

Parce qu'il ne conclut pas contre les parents ? Pour qu'on nomme-t-il en deuxième lieu le docteur Lecroix ? M. Dupuis a fait citer douze témoins honorables. Tous ont dit que l'enfant était plutôt sage que malfaisant.

Le noyé de Nanterre est identifié. Nous signalions hier que le cadavre mutilé d'un inconnu avait été repêché à Nanterre, près de l'usine à gaz.

Les Félîtres de Paris. Hier dimanche à au lieu à Seaux le pèlerinage annuel et les fêtes du trentenaire de la Société des Félîtres de Paris.

Travail de Ville. Le compagnon de ville, chaque matin, passe à l'ordre, c'est-à-dire qu'il se rend à l'atelier pour recevoir la liste des travaux à exécuter dans les immeubles. Il promène sa boîte d'outils dont le poids est de 15 kilos, auquel il faut ajouter le poids des pièces à poser au cours de la tournée : verrous, serrures, targettes, etc.

« Vous avez vos chaussons ? » demande le concierge. Et le valet de chambre répète la question. Et ne ferait pas bon d'être à la place d'un serrurier qui aurait oublié ses chaussons... Quel scandale !

« N'est-il pas naturel qu'ouvriers qualifiés nous demandions des salaires semblables à ceux qu'ont obtenus nos camarades des autres corporations du Bâtiment ? »

« Nous avons reçu pour les serruriers en grève : Un confrère... 20 ; Un petit patron, L. L. ... 10 ; Collecte, société des facteurs de pianos, par le citoyen Pépin (liste 3.472)... 9 25 ; Ouvriers de la maison Comier et Delepierre, par le camarade Prigent... 15 75 »

Mariage avait pu s'enfuir. Il a été arrêté hier matin, chez sa mère, rue d'Hauteville. M. Andréux, commissaire de police du quartier Saint-Ambroise, l'a envoyé au dépôt.

Une perquisition faite rue d'Hauteville, a amené la découverte d'un poignard dont la lame était gainée d'un bouchon de liège. De plus, on a trouvé un trousseau de fausses clefs, deux rossignols et un paquet de valves de bicyclettes qui avaient été dérobées par Mariage à son ancien patron.

Mariage étant en congé de convalescence répondra de son crime devant la justice civile.

Depuis cette époque, il a été remis à M. Barat, juge d'instruction chargé de l'affaire, des certificats en règle des médecins de Brezennou, des docteurs Parisot, Lecomte, Berthoin qui avaient soigné l'enfant. Tous ont déclaré que l'enfant, atteint de dégénérescence physique et morale, relevait de la pathologie mentale.

« N'est-il pas naturel qu'ouvriers qualifiés nous demandions des salaires semblables à ceux qu'ont obtenus nos camarades des autres corporations du Bâtiment ? »

« Nous avons reçu pour les serruriers en grève : Un confrère... 20 ; Un petit patron, L. L. ... 10 ; Collecte, société des facteurs de pianos, par le citoyen Pépin (liste 3.472)... 9 25 ; Ouvriers de la maison Comier et Delepierre, par le camarade Prigent... 15 75 »

Mariage avait pu s'enfuir. Il a été arrêté hier matin, chez sa mère, rue d'Hauteville. M. Andréux, commissaire de police du quartier Saint-Ambroise, l'a envoyé au dépôt.

Une perquisition faite rue d'Hauteville, a amené la découverte d'un poignard dont la lame était gainée d'un bouchon de liège. De plus, on a trouvé un trousseau de fausses clefs, deux rossignols et un paquet de valves de bicyclettes qui avaient été dérobées par Mariage à son ancien patron.

Mariage étant en congé de convalescence répondra de son crime devant la justice civile.

Depuis cette époque, il a été remis à M. Barat, juge d'instruction chargé de l'affaire, des certificats en règle des médecins de Brezennou, des docteurs Parisot, Lecomte, Berthoin qui avaient soigné l'enfant. Tous ont déclaré que l'enfant, atteint de dégénérescence physique et morale, relevait de la pathologie mentale.

### Dans les P.T.T.

Le syndicat des sous-agents des P. T. T. a organisé hier une importante réunion corporative, 84, rue de Grenelle, dans la salle d'Horticulture. Le camarade Bordères, secrétaire général, Dulong, Chapard, Pangrati, Delmas ont pris la parole.

### Pour les Serruriers

Les ouvriers peintres de la maison Leclair ont fait une collecte en faveur des camarades serruriers en grève.

### Arrestation du Citoyen Galonnet

Le citoyen Galonnet, membre du Parti, section de Saint-Denis, secrétaire de rédaction de Terrassier, a été arrêté hier, dans des conditions invariables d'arrestation.

### La Foudre tue deux Pêcheurs

Nice, 26 juin. — La nuit dernière, les pêcheurs du Grau-du-Roi, surpris par un violent orage, entraînés sur port, lorsque le vent s'est levé, ont vu deux bateaux emportés par M. Sicard, patron pêcheur, et deux matelots, M. Sicard et un des matelots ont été tués instantanément ; quant à l'autre matelot, il fut à demi asphyxié ; il a repris connaissance quelques minutes après et a été ramené à toutes ses forces, il a ramené au port la barque contenant les deux cadavres.

### Contre les Bagnes Militaires

L'Union Intersyndicale d'Asnières a organisé jeudi soir un grand meeting contre Bribet avec la collaboration du groupe des libérés des bagnes militaires.

### Supériorité constatée

## ENGRES MIETTE

GRANDE MARQUE : "VILLE DE PARIS"

## LE FLOT QUI MONTE !

ROMAN INÉDIT

PAR Charles DUFFART

II

— SUITE —

Il atteignit la faite de la dune à l'instant où le clocher de Sainte-Aulaye envoyait sur la grande lande les trois coups de l'Angelus du soir. Allant avec les cris des filles et des garçons du bourg, l'Angelus dans les airs le refrain de la Metchiche, les sons argentins de la petite cloche s'élevaient comme en hâte vers la lande verdoyante et une qui ressemblait à la grande mer battue le matin. Des Douillais en les entendant à peine, mais il semblait néanmoins à Lescq qu'avec leur clochette en jole les habitants de la commune avaient l'air de se mouvoir de lui.

et au Sud, les perspectives vaporeuses des lacs de Parentis et d'Autreilhan dans lesquels elle s'enfonçait avec majesté.

Le soleil qui embrasait tout à coup un pan du ciel au couchant et illuminait de reflets multicolores la brume lointaine, attirait ses regards et, avant de redescendre vers la lande, il se retourna un moment. Maintenant la petite cloche de Sainte-Aulaye caillonnait derrière lui à toute volée et on se l'entendait presque plus. Mais de l'ouest, montant avec de bonnes odeurs résineuses, une fraîche brise portait à travers les murailles de la forêt frémissante en cette fin de jour, le fracas à peine atténué des vagues de l'Océan, s'entrechoquant à une lieue de là. Les lames se brisaient par saccades sur les plages blanches qui vont de la pointe du Sud d'Arcahoul au corps de garde de Mimizan. Elles s'élevaient mourantes avec de petits sursemoulements au pied de la dune littorale aride et désolée, au delà des semis tourmentés des secondes dunes et des pins des hauts sommets modernes, autrui les vagabonds et méchants, aujourd'hui boisés et domptés.

de plus dans la plaine landaise, il arrivait chez les petits propriétaires, prenant un air content et en leur serrant la main avec effusion ou en s'amusant à leur marmaille, leur parlait des misères, des temps, de la rareté de l'argent, des injustices sociales et divines, du bonheur de qui ne connaît pas la richesse et ramainé ensuite les coupages abattus avec des cens sonnants ou des louis trebuchants dont il payait à ces paysans ce qui restait debout des bois sinistrés. Il achetait tout dans la lande, exploitait tout, débitait et façonnait tout ; gros bois d'œuvre, menus de cordes, souches de chauffage, résines, gondrons, charbons de pin et de chêne ; il s'intéressait à tous ce qui se faisait ou ce qui s'y passait et réalisait des prix de tout, mais sans déchet et sans rabais.